

LE PRÊT SANTÉ

POUR FINANCER DES SOINS ONÉREUX

Même bien protégé par votre Mutuelle Santé, il peut vous arriver d'avoir des frais importants, non remboursables qui peuvent vous obliger à repousser des soins, voire à y renoncer. Grâce au partenariat entre votre Mutuelle GRM et la Banque Française, vous bénéficiez de conditions préférentielles pour financer ces soins.



- **prothèses et implants dentaires**
- **orthodontie**
- **appareils auditifs**
- **équipements liés au handicap**
- **etc...**

OBJET DU PRÊT
tous frais liés à la santé

MONTANT DU PRÊT
1 000 € à 15 000 €

DURÉE DU PRÊT
de 6 à 84 mois

REMISE DES FONDS
après acceptation, un
chèque est établi à
l'ordre du fournisseur

MONTANT	DURÉE	MENSUALITÉS	COÛT TOTAL	TEG fixe*
1 000 €	12 mois	84,69 €	26,27 €	4,96 %
4 000 €	24 mois	172,95 €	190,97 €	4,65 %
9 000 €	36 mois	266,16 €	661,63 €	4,80 %
10 000 €	48 mois	227,36 €	993,29 €	4,86 %

Assurance DÉCÈS-PTIA incluse*

12 000 €	60 mois	230,81 €	1 928,47 €	6,23 %
15 000 €	84 mois	219,85 €	3 547,60 €	6,45 %

* Taux effectif global annuel fixe (TEG) en vigueur au 01.01.2010 incluant le remboursement du capital, des intérêts, les frais de dossier représentant 1% du capital emprunté (limité à 80 €) prélevés à la première mensualité et l'assurance Décès-PTIA (décès et perte totale et irréversible d'autonomie) obligatoire à 100 % sur une tête.